



La CFE-CGC/UNSA, désormais unie, est une organisation syndicale qui dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit. Elle représente et défend l'ensemble des salariés de FT et d'Orange, cadres et non cadres, fonctionnaires et salariés de droit privé, actifs et CFC. Les sujets de préoccupation ne manquent pas : Pouvoir d'Achat, Emploi, Conditions de Travail, ASC... Voici un bref résumé sous forme d'abécédaire de nos positions et de nos actions que vous pouvez aussi retrouver sur notre site ou au travers de nos lettres thématiques. Nous vous invitons à comparer nos engagements et nos réalisations.

Le 22 janvier 2009 votre vote nous engagera pour une nouvelle mandature.

Tout dépend de vous !

Activités Sociales et Culturelles

Depuis 4 ans la Direction verse aux CE près de 900 € par salarié pour les ASC. Qu'en voient les salariés, au final ?

- Au CE de SCE géré par la CFE-CGC/UNSA, un système novateur (le tableau magique) permet à chaque salarié de percevoir ses droits en fonction de sa classification et du nombre d'enfants, (et non pas en fonction d'une déclaration fiscale intrusive et inquisitrice).
- La CFE-CGC/UNSA se bat seule contre les 5 autres OS qui ont conduit le CCUES à la quasi-faillite. De fait, les folles dépenses de 2008 plomberont le budget 2009.

Congés Fin de Carrière

En 1995, la CFE-CGC est l'une des deux seules organisations qui a signé l'accord instituant le CFC. Dix ans après, 40 000 personnes ont pu en bénéficier !

- La CFE-CGC/UNSA milite pour la mise en place d'un nouveau système de départ anticipé qui, à partir de 55 ans, permette d'allier une rémunération correcte et une diminution d'activité professionnelle.

Délocalisations

Avec l'État comme premier actionnaire, la stratégie de délocalisation de la Direction apparaît comme proprement inacceptable. Pour la CFE-CGC/UNSA, il vaut mieux un emploi chez France Télécom que chez un sous-traitant, et un emploi en France plutôt qu'à l'étranger.

- La CFE-CGC/UNSA interpelle régulièrement la Direction de France Télécom sur sa responsabilité sociale. Lors de la présentation d'un projet de délocalisation à l'Île Maurice elle a mis en éclatante évidence l'absurdité d'un tel projet.

Égalité professionnelle

Malgré une législation contraignante, la situation des femmes ne change pas suffisamment vite. De fait, leur salaire reste inférieur d'en moyenne 15% à celui de leurs homologues masculins.

- La CFE-CGC/UNSA a refusé de signer l'accord du 24 octobre 2007 portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes à FT SA, car dans cet accord la Direction ne prend aucun engagement supérieur à la Loi.
- Les autres Organisations Syndicales, pensant se donner bonne conscience, ont signé...

Emploi et réorganisations

En 2005, la seule (!) CFTC signait un accord GPEC (Gestion prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences), qui permettait à la Direction d'organiser la mobilité forcée, sans tenir compte du statut des personnels. La Direction continue de refuser la mise en place d'un plan d'accompagnement des mobilités forcées et organise une pression inacceptable sur le personnel pour les inciter à quitter l'entreprise.

- la CFE-CGC a fait valoir son droit d'opposition à cet indécent accord GPEC. Il est rare, donc, et d'autant plus à souligner, qu'une entreprise du CAC 40 se retrouve ainsi sans accord GPEC.
- La CFE-CGC/UNSA exige l'ouverture de réelles négociations pour permettre aux 40 000 salariés concernés par les réorganisations de poursuivre leur carrière dans la sérénité.

Handicapés

L'insertion des travailleurs handicapés est une responsabilité sociale qui incombe à toutes les entreprises. France Télécom, pourtant ancienne administration d'État est, c'est inexcusable, très en retard.

- La CFE-CGC/UNSA a signé l'accord d'entreprise du 29/11/2007 en faveur

de l'emploi des personnes handicapées au sein de FTSA, pour la période 2008-2010. Cet accord oblige la Direction à se conformer aux obligations légales. Le respect de son application fait l'objet d'un suivi scrupuleux de notre part.

Intéressement exceptionnel

Alors que les bénéfices et les dividendes de 2007 atteignent des niveaux record, la Direction, plutôt que de procéder à une augmentation des salaires fixes, a proposé le versement d'une prime de 500 € aux salariés. Le budget correspondant de 60 millions d'euros est largement inférieur à ce qu'a coûté, en frais financiers, le versement anticipé des dividendes aux actionnaires. De plus cet accord exclut le personnel de nombreuses filiales.

- La CFE-CGC/UNSA a refusé de signer l'accord, car elle réclamait a minima 2 000 € par salarié. Les autres organisations, elles, se sont couchées devant la Direction.

Non cadres

Malgré la mutation de France Télécom vers des métiers dont la complexité augmente, la Direction refuse de reconnaître les compétences professionnelles des individus et entend les maintenir dans une situation de sous classification. Ainsi nombreux non cadres exécutent leur travail dans les mêmes conditions qu'un cadre, sans contrepartie financière ni reconnaissance sociale.

- La CFE-CGC/UNSA dit STOP, et exige de la Direction qu'elle arrête son nivellement social par le bas.
- La CFE-CGC/UNSA accompagne de nombreux salariés lors de leurs entretiens individuels pour qu'ils bénéficient des promotions auxquelles ils ont droit.

Observatoire du Stress...

Les mobilités forcées sont désormais le pain quotidien des salariés, et la pression exercée sur les personnels atteint un niveau critique.

L'augmentation accrue des congés maladies parmi les salariés le démontre !

- En juin 2007, la CFE-CGC/UNSA a créé avec SUD un organe d'observation et d'actions : L'Observatoire du Stress et des mobilités forcées à France Télécom. C'est aussi la constitution d'un comité scientifique, avec des experts du domaine, extérieurs à FT (sociologues, cabinets d'expertise, psychologues, médecins du travail...), la mise en œuvre de questionnaires nationaux sur le stress chez FT, la tenue d'Assises nationales, d'actions de formation, et le lancement de vastes campagnes de presse...
- En mettant en lumière les agissements de la Direction, la pression, même si cela reste encore insuffisant à ce jour, a sensiblement diminué.

Orange Success

Les collaborateurs, confiants dans l'avenir de l'entreprise, ont massivement répondu à cette offre. En privilégiant l'offre à effet de levier, l'État évite d'attribuer aux salariés les actions gratuites prévues (1 gratuite pour 4 achetées) et permet ainsi à France Télécom d'économiser l'abondement que l'entreprise aurait dû verser (jusqu'à 120 millions d'euros). Il aurait fallu permettre à chaque salarié de choisir la formule qu'il retient.

- La CFE-CGC/UNSA qui a su décrypter les pièges de l'offre, a lancé une action devant le Conseil d'État pour récupérer les 120 millions d'euros non versés aux salariés.

Participation

& intéressement...

La CFE-CGC/UNSA est favorable à la mise en place d'accords de participation et intéressement pour que le fruit du travail de tous soit partagé.

- La CFE-CGC/UNSA dénonce les objectifs fixés par la Direction qui, compte tenu de la crise mondiale, vont priver les salariés de l'Intéressement en 2009
- La CFE-CGC/UNSA est aussi signataire de l'accord du 17 mars

Cadres et non cadres, toutes vos lettres et plus d'infos sur : www.cfecgc-ft-orange.org

✦ Lettre de l'épargne d'entreprise et l'actionnariat salarié France Télécom-Orange

✦ Lettre d'Information de l'Observatoire du Stress et de la Mobilité Forcée chez France Télécom

- 2008 ayant permis le déblocage anticipé des droits, au titre de la participation.

PERCO - Retraite

Le Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (Perco) ne saurait se substituer au système de retraite par répartition mais il permet de débloquer des fonds, à des moments importants de sa vie.

- La CFE-CGC/UNSA a signé l'accord du 6 avril 2006 instituant un PERCO dans le groupe France Télécom.
- La CFE-CGC/UNSA dénonce la faiblesse des montants versés par la Direction alors que FT cotise au minimum pour les salariés de droit privé et très peu pour les fonctionnaires (seulement 5% pour la Retraite Additionnelle FP assise sur les compléments variables plafonnés à 20% du traitement).

Rachat des RTT...

France Télécom refuse de mettre en œuvre la loi pour le pouvoir d'achat qui autorise le rachat des RTT.

- La CFE-CGC/UNSA a écrit à Didier Lombard en septembre pour exiger l'ouverture de négociations au sein du Groupe France Télécom afin que les salariés aient la possibilité de prendre ou de racheter quelques jours de RTT en fonction de leurs besoins financiers.

Réglementation

La CFE-CGC/UNSA est la seule organisation qui se préoccupe des conséquences des évolutions réglementaires.

- La CFE-CGC/UNSA a écrit à Nicolas Sarkozy contre la découpe en deux (Réseaux et Services) de France Télécom,
- La CFE-CGC/UNSA a publié des tribunes contre l'attribution d'une 4^{ème} licence mobile,
- La CFE-CGC/UNSA a dénoncé la passivité des pouvoirs publics sur la délocalisation massive des Centres d'Appels.

Salaires

Le montant moyen de l'augmentation annuelle proposé par la Direction est

inférieur à l'inflation mais de surcroît il n'y a pas ou trop peu d'augmentation pour de nombreux salariés (moins de 1% pour les non-cadres et les CFC en fin d'échelle ; 0% pour plus d'un tiers des cadres, soumis au SGB).

- Depuis trois ans la CFE-CGC/UNSA refuse de signer l'accord salarial annuel à FT SA
- La CFE-CGC/UNSA ne comprend pas comment la CFTC, FO et la CFDT peuvent cautionner la politique de rigueur salariale de la Direction et prétendre en même temps défendre l'intérêt des salariés !

Trente Cinq heures

En échange de la disparition des petits syndicats (FO et la CFTC à France Télécom), la CGT et la CFDT ont signé la « position commune » qui a permis au gouvernement de faire voter cet été la loi sur "la réforme du temps de travail" qui remet en cause les 35 heures ! Des négociations vont démarrer dans les entreprises, comme à France Télécom, pour remettre en cause le système des RTT.

- La CFE-CGC/UNSA dénonce cette régression sociale. Elle défend le temps choisi qui permet à chaque salarié de choisir son temps de travail en fonction de ses contraintes familiales, et non de subir les temps imposés par l'employeur.

Unité Économique et Sociale

Lors des réorganisations impactant les personnels d'Orange et France Télécom la Direction utilisait la séparation des sociétés pour dissimuler la réalité. Les salariés ne pouvaient pas se défendre correctement, Depuis Orange Réunion et Orange Distribution ont rejoint l'UES... Il était temps !

- La CFE-CGC/UNSA a obtenu devant les tribunaux une décision imposant France Télécom et Orange de mettre en place une Unité Économique et Sociale (UES) et qui oblige désormais la Direction à faire preuve de plus de transparence.

Vos correspondants CFE-CGC/Unsa

Sébastien CROZIER

06 86 27 32 72

Claude RUGET

06 70 27 89 03

Pierre MORVILLE

06 62 22 78 35

Cette lettre est éditée par la section CFE-CGC de l'UES France Télécom SA - Orange France SA.

Responsables de la publication : Pierre Morville
Coordination éditoriale : Frédérique Limido.

Maquette : Hélène Marcy

Photo : Romain Polgatroïd via Flickr

Comité éditorial : Christiane Chauveau, Joëlle Lebat Tokol, Sébastien Crozier...

Pour recevoir cette lettre par voie électronique, écrivez à : nicole.meri@orange-ftgroup.com